



AVIS N° MAT-AV-2026-004

Evénement

Adhésion des nouveaux membres négociateurs

- OBJET DE L'AVIS

Adhésion des nouveaux membres négociateurs

- REFERENCES

-Vu la loi n°42-12 relative au marché à terme d'instruments financiers, notamment l'article 9;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la société gestionnaire du marché à terme, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2582-22 du 1er rabii I 1444 (27 septembre 2022) notamment son article 9;

- DEMARRAGE DE L'ACTIVITE DES NOUVEAUX MEMBRES NEGOCIATEURS

La société gestionnaire du marché à terme (SGMAT), informe le public de l'adhésion des membres listés ci-dessous, en tant que membres négociateurs :

- Attijariwafa Bank
- Bank of Africa
- BMCE Capital Bourse
- CDG Capital
- CDG Capital Bourse

Ces membres négociateurs débiteront leur activité de négociation des instruments financiers à terme à partir du 06/04/2026.